

COMPTE RENDU DE LA REUNION ORDINAIRE

DU CONSEIL MUNICIPAL

Du 12 avril 2014 à 14 heures 00

Le Conseil Municipal de Saint-Augustin, dûment convoqué le 08 avril 2014 s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, le 12 avril 2014 à 14 heures 00, sous la présidence de Monsieur Sébastien HOUDAYER.

Présents : Mmes et MM Sébastien Houdayer, Martine Robiche, Séverine Zéléchowski, Alain Lefebvre, Nadine Salmon, Gérald Boulanger, Nadège Monin, Patrick Gelsumini, Noëlle Guilmain, Denis Durand, Nelly De Vienne, Jean-Luc Messant, Christèle Pintet, Geneviève Chaminade, Gerhart Dehan, Céline Acker-Fournet.

Absents excusés : Bastien Gibaut pouvoir à Gerhart Dehan
David Hoguet pouvoir à Sébastien Houdayer

Absent : Jean-Pierre Santin

Secrétaire de séance : Martine Robiche

Ordre du jour : Fixation du nombre de membres d'administrateur du CCAS

M. le Maire propose délire 6 membres au sein du CCAS

Vote 18 voix POUR

Election des membres du CCAS :

2 listes sont proposées :

1^{ère} liste : Mmes Robiche, Salmon, Monin, De Vienne, Pintet

MM Gelsumini, Boulanger

2^{ème} liste : Mme Acket-Fournet, M. Gibaut

La 1^{ère} liste obtient 14 voix et la 2^{ème} liste obtient 4 voix

Sont élus à la proportionnelle au plus fort reste :

Mmes Robiche, Salmon, Monin, De Vienne, Pintet, Acker-Fournet

Tarifs brocante de Barny :

M. Alain Lefebvre donne lecture du règlement de la « Brocante de Jardin » qui aura lieu le dimanche 18 mai 2014.

Le règlement est adopté à l'unanimité 18 voix POUR.

Les tarifs sont :

Pour les habitants de Saint Augustin 1 emplacement 4 € :

Vote à l'unanimité 18 voix pour

Pour les habitants de Saint Augustin chaque emplacement supplémentaire 8 € :

Vote à l'unanimité 18 voix pour

Pour les exposants hors commune le tarif de l'emplacement est de 8 €

Vote à l'unanimité 18 voix pour

Pour les professionnels (horticulteur.....) le tarif est 12,50 €

Vote à l'unanimité 18 voix pour

Pour les professionnels hors brocante (textile, matelas.....) le tarif est 25 €

Vote à l'unanimité 18 voix pour

La séance est levée à 14h30.